



Plongée

La Plongée au sein de la FSGT,

La FSGT est la seule fédération multisports habilité à délivrer des qualifications "plongée" en France. Par conséquent et selon la réglementation de rigueur (code du sport), tous les brevets de plongeur et d'instructeur délivrées par la FSGT ont les mêmes recommandations que ceux de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM), de l' Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA), du Syndicat National des Moniteurs de Plongée (SNMP), et de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée (ANMP). Elle œuvre depuis 60 ans à la démocratisation de la pratique des activités subaquatiques.

Une philosophie basée sur l'évaluation en continu et en situation réelle est préférée à l'examen sanction. Avec des méthodes de validation souples, adaptées, et axées sur l'expérience en milieu naturel des plongeurs. Tous les brevets sont validés par l'évaluation de compétences pratique et théorique stables dans le temps, et non de la reproduction technique un jour-de l'évaluation

La FSGT plongée valorise les capacités d'adaptation et les comportements sécuritaires indispensables à l'exploration et à l'enseignement plutôt que les seuls savoir-faire techniques.

La FSGT plongée est très attachée à la mise en place de procédures de certification organisées dans le cadre de situations réelles. Les brevets d'enseignant, les stages fédéraux, sont organisés, autant que faire se peut, avec de vrais apprenants en dehors de toutes situations artificielles et de jeux de rôle créées par les jurys. L'expérience étant considérée comme le vecteur essentiel de nos formations, tous les niveaux d'enseignant impliquent un stage pédagogique (pratique et théorie) spécifiques à l'enseignement dans chaque zone d'évolution.

<https://www.fsgt.org/activites/plongee> & <https://plongee-fsgt.org/>

Le comité départemental FSGT 29 est l'instance départementale de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail qui délègue son projet au niveau régional puis départemental. Ses principes directeurs sont *la convivialité et le lien social, la vie démocratique et la concertation, la mutualisation et la solidarité, l'environnement durable, la participation et l'accès de tous à la culture des Activités Physiques et Sportives (participation, acquisition de connaissances et de compétences)*. En qualité de fédération de clubs, il croit en la plus-value du bénévolat pour les individus et la vie associative. A ce titre, il entend faciliter la mise en réseau des clubs et activités et la mise en œuvre des projets.

La plongée dans le Finistère

La plongée FSGT29, c'est une organisation interclubs composée de 3 clubs d'entreprises et de 2 clubs civils proposant plongée adulte et enfant en mer et en piscine.

De Septembre à Juin ont lieu en rade de Brest principalement, la formation en milieu naturel, les explorations, les rassemblements régionaux.

D'Octobre à Mai sont proposées des séances d'entraînement ou de formation plongées en piscine sur des créneaux partagés par les clubs brestois, à la piscine Foch et à la piscine de Kerhallet pour l'apprentissage des palmes, masque, et tuba, en semaine.

La plongée enfants est pratiquée plus spécifiquement sur des créneaux distincts le dimanche matin à Foch pour les Bébés tritons Brestois et le samedi matin pour le Club Omnisports Populaire Brestois.

La formation tient une place clé dans la mise en place de cursus théoriques adultes pour l'obtention de qualification. Elle a lieu en général un soir par semaine pendant l'hiver.



Avoir son association ou une section de celle-ci affiliée au Comité FSGT 29, c'est s'assurer de bénéficier:

- D'organisations de qualité portées par des commissions d'activité avec des rencontres ayant généralement lieu en semaine, en soirée à des coûts limités,
- D'un accompagnement du comité départemental (et des membres de la commission d'activité) pour:
 - Vos projets de formation au sein de votre club,
 - Vos actions et projets, tant pour la logistique que pour la mise en œuvre ou le financement,
 - Les formalités administratives liées aux obligations des associations,
 - Répondre à vos besoins et interrogations liées aux assurances,
 - Vos relations avec les institutions locales,
 - Faciliter la mise en relation des clubs et activités,
 - Vos demandes d'aides et de subventions,
 - La participation à des rencontres fédérales et leur organisation,
 - La mise en place de championnats dans des secteurs non couverts à ce jour.

A savoir!

Il vous est possible au sein de la même association, pour la même activité d'être affilié à une Fédération Française et à la FSGT, permettant ainsi aux pratiquants de choisir leur pratique ou de pratiquer dans les deux sections.

Contact :

- comite@sportfsgt29.asso.fr / 0298470707